



Fin 2021, Jean-Louis Kichelin, élu communal correspondant Défense de St Pol de Léon a animé une rencontre avec les représentants des 189 adhérents cumulés des associations patriotiques dont 74 officiers mariniers, et les élus. Ils ont échangé sur le devoir de mémoire et sur l'avenir.

Cette réunion visait à rappeler l'attachement des élus au devoir de mémoire et à échanger sur la façon de le pérenniser, en y associant également la jeune génération.

Les cinq porte-drapeaux des associations présentes ont été mis à l'honneur.

Stéphane Cloarec, maire, a ensuite remis à chaque président d'association un insigne de porte drapeau et une paire de gants blancs pour tout volontaire suppléant à cette fonction qui est « une fierté et un honneur ».



Avec un effectif stable de 74 adhérents, la section de Saint-Pol-de-Léon se porte bien et reste mobilisée pour remplir sa mission de devoir de mémoire et défendre les intérêts des marins. Les adhérents étaient une cinquantaine à participer à la journée de cohésion santécoise qui a suivi de peu la journée départementale, riche en retrouvailles, à Porspoder. Ils ont également participé aux cérémonies

patriotiques à Saint-Pol avec son porte-drapeau Yves Maurice, 82 printemps et fidèle au poste avec bientôt 30 ans dans sa fonction. La section était aussi représentée à Santec, Roscoff et Plougoulm. Le président Yvon Priou en a profité pour solliciter un représentant plouénanais et clédérois.

La section saint-politaine poursuit également son travail avec l'AOM29N sur le dossier amiante, un combat lancé il y a 25 ans et a informé les adhérents qu'ils pouvaient demander la médaille de bronze de la Défense nationale, agrafe essais nucléaires, s'ils avaient croisé en Algérie ou en Polynésie entre 1966 et 1998.



La cérémonie locale du 8 mai toujours très suivie par les élus du Léon a été ponctuée par la présence de 5 stagiaires de la Préparation Militaire Marine de Morlaix et de leurs encadrants.

L'Enseigne de Vaisseau de 1ère classe ® Arnaud Cueff, chef du centre PMM Morlaix a remis la médaille de la Défense nationale agrafes Défense, Essais nucléaires à trois récipiendaires officiers mariniers de l'aom Nord-Finistère, adhérent à la section de St Pol de Léon (de gauche à droite sur la photo)

le Major Mécanicien Jean Rolland, le Maître-Principal Jean-Marie Mazière, le Maître Secrétaire Militaire Patrick Brassat.



La cérémonie de remise de brevets et d'insignes aux stagiaires de la Préparation Militaire Marine «Dupleix» de Morlaix s'est déroulée samedi 11 juin, en présence des familles, des porte-drapeaux, de nombreux officiers de la Marine Nationale et d'une délégation de 4 officiers mariniers de la section de St Pol de Léon accompagnés de son porte-drapeau. Était également présent le porte-drapeau de la section voisine de Locquéholé.

L'enseigne de vaisseau, Arnaud Cueff, chef de centre PMM, s'est adressé aux 29 stagiaires de la treizième promotion 2021-2022, et aux cadres instructeurs, pour les remercier de cette promotion réussie grâce à leur détermination, leur enthousiasme, leur polyvalence et leur professionnalisme.

Invitée de la cérémonie, le capitaine de vaisseau Cécile Dumont-Dayot, commandant de la base aéronautique navale de Lanvéoc-Poulmic, s'est adressé aux stagiaires en leur rappelant que « la mer est un univers impitoyable. Soyez des marins humbles et soyez exemplaires dans la rigueur, le travail, le courage, la réflexion et l'honnêteté ».

La fin de la cérémonie fut l'occasion pour le représentant de l'AOM29N, Patrick Brassat, de remettre une récompense au major de la session au nom de l'association du Nord-Finistère, suivi des officiers mariniers de St Pol de Léon pour faire de même aux 3 autres lauréats, au nom de la section. Auparavant, le 7 mai, l'Enseigne de Vaisseau Arnaud Cueff, chef du centre PMM, et les membres du bureau de la section saint-politaine avaient relancé les relations en organisant une rencontre avec les stagiaires durant laquelle chaque ancien officier marinier avait pu relater son périple et conseiller les stagiaires dans divers domaines. Cette occasion avait également permis de dialoguer avec les encadrants réservistes.

Dès le lendemain, 8 mai, une délégation de la PMM fut présente à la cérémonie de Saint-Pol-de-Léon en participant à 3 remises de décorations à des officiers mariniers effectuées par l'Enseigne de Vaisseau CUEFF, chef du centre PMM.

C'est dans le cadre de la convention entre la FNOM et l'Etat-Major de la Marine que ces relations peuvent désormais se pérenniser à condition que celle-ci soit communiquée par l'autorité et appliquée.



Le Porte-Drapeau à l'honneur



A l'occasion de leur journée de cohésion du 2 octobre, les adhérents de la section saint-politaine ont tenu à honorer leur porte-drapeau Yves Maurice, toujours bon pied bon oeil à 83 ans.

Après une longue carrière dans la Marine, commencée en 1956, Yves s'est investi dans la section des officiers mariniers de St Pol de Léon, sa ville natale.

C'est en 1994 qu'il se voit confier la fonction de porte-drapeau suppléant. Il devient titulaire 2 ans après. Il totalise aujourd'hui 28 ans 9 mois et 20 jours dans cette fonction.

Cela représente environ 210 cérémonies patriotiques locales sans compter les nombreuses obsèques.

C'est aussi autant de soins portés sur la conservation du drapeau dont il a la charge.

Sa présence indéfectible à toutes les cérémonies patriotiques, à toutes les obsèques de nos camarades et à d'autres événements forcent au respect.

Ils ont aussi remercié son épouse Nicole qui a suivi l'engagement de son époux.

Pour tout cela, Denis Le Page, président de l'association des officiers mariniers du Nord-Finistère, a tenu à le remercier au nom de tous les adhérents du Nord-Finistère, pour les services rendus et encore à venir pour atteindre le cap des 30 ans de porte-drapeau avant de passer le relais aux camarades de la section qui sont déjà volontaires.

Bravo et merci Yves !

Yvon Priou - Président de la section de St Pol de Léon

Visite de la BAN Landivisiau



Fin juin, la sortie annuelle des officiers mariners de la section de St Pol de Léon avait pour thème principal la visite de la **Base Aéronavale de Landivisiau**. Pour l'occasion, des adhérents à des sections limitrophes ou à d'autres associations patriotiques locales y participaient également. Après une présentation magistrale de la Base et des moyens pour l'accomplissement des missions de l'Aéronavale et du PA « Charles de Gaulle » en particulier, le PM réserviste, guide attiré, a dirigé le groupe vers les ateliers d'entretien des Rafales Marine de la prestigieuse Flottille 11F.

Les adhérents ont alors pu dialoguer longuement avec un pilote de chasse et découvrir de près ce puissant aéronef. Après la visite de l'atelier « armement » avec les explications du « boum », la visite s'est terminée par un passage à la boutique de la Base... avant de passer à la suite du programme. En effet, après avoir dégusté un excellent kig ar farz à St Frégant, le groupe s'est rendu à Sibiril pour une visite du **Château de Kérouzéré**, visite guidée par notre ami adhérent Pascal Hallier, employé et gardien de la demeure, et avec le renfort d'un deuxième guide, également retraité de la Marine.

Après cette journée bien remplie, annonce a été faite aux adhérents d'une journée « cohésion » le 2 octobre autour d'une paëlla.



Préparation militaire Morlaix



La section des officiers mariners de St Pol de Léon a représenté l'AOM du Nord-Finistère le 26 novembre dernier à la remise du fanion de la PMM Morlaix « Dupleix » aux stagiaires de la session 2022/2023 par le **capitaine de vaisseau Moreau**, commandant la BAN Landivisiau.

C'est dans le cadre de la convention entre la FNOM et l'Etat-Major de la Marine, que le chef du centre PMM, l'enseigne de vaisseau de 1ère cl de réserve **Arnaud Cueff** et **Patrick Brassat**, membre du conseil d'administration de l'aom29N, ont relancé des relations désormais pérennes avec les officiers mariners du Nord-Finistère et la Marine Nationale. Les actions communes sont destinées à encourager les jeunes stagiaires dans leur choix à l'issue de cette primo-formation qui doit rester une valeur sûre dans les critères de sélection pour un engagement ultérieur.



Assemblée générale 2022



Avec ses deux nouveaux adhérents, dont un marin d'active, la section saint-politaine des officiers marinières pourra en 2023 compter sur ses 76 membres pour participer aux cérémonies patriotiques à Saint-Pol, Roscoff, Santec, Sibiril, Plougoum et Plouénan, comme l'a rappelé Yvon Priou, son président lors de l'assemblée générale. Le devoir de mémoire n'est pas l'unique mission de la section qui se mobilise aussi pour défendre les intérêts des marins retraités et d'active, voire les futurs marins.

Cette année, ils ont visité la BAN Landivisiau et organisé 2 repas de cohésion. Ils ont également renoué des relations étroites avec la Préparation Militaire Marine de Morlaix dont les jeunes stagiaires ont participé à la cérémonie du 11-Novembre à St Pol.

La réunion a aussi permis de rappeler que le bras de fer n'est toujours pas terminé sur le dossier amiante et Patrick Brassat, secrétaire de la section et membre du CA de l'AOM29N, a énoncé les actions menées au niveau départemental et national, pour défendre les intérêts des marins retraités et d'active et a fait un résumé des sujets évoqués à la conférence des présidents de section du Nord-Finistère du 19 novembre dernier.